

**Xtraline**

**Avec Xtraline, profitez de chaque kilomètre durant vos trajets**

📍 ZENER SA    📞 +228 90 22 54 56    📍 Agoè - Nyekonakpoè - Ramatou - Aného - Kpalimé  
Nous vous apportons l'énergie

N°059 | Vendredi 08 décembre 2023 | PRIX DE VENTE : 300 F CFA

# IMAGINE DEMAIN

**BIMENSUEL TOGOLAIS D'INFORMATION GÉNÉRALE**

JUSQU'AU 20 DÉCEMBRE 2023

## -30%

sur la valeur en douane

### DES VÉHICULES DE PLUS DE 5 ANS D'ÂGE

+228 90 99 41 01  
+228 22 53 14 00

**OTR**  
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

FEDERER POUR BATIR  
www.otr.tg

**ECO-SOCIAL** P. 3

# La foire internationale de Lomé tient ses promesses



ACCÈS AUX FINANCEMENTS POUR LES FEMMES :

## La BOA-Togo noue des partenariats avec LIM IMPACT et l'AFCET

P. 4

**DÉVELOPPEMENT DURABLE** P. 2

L'Afrique doit se préparer aux dispositions européennes sur les enjeux ESG pour en faire des leviers de développement du continent

**ECO-FINANCE** P. 5

MANAGEMENT BANCAIRE

### Le Togolais Khalid Yacoubou-Boukari dans la 1ère promotion du CEMTRAT 1 du Parcours COFEB \ HEC Paris



**EDITORIAL** PP 2, 3 & 4

RÉGLEMENTATION DES LOYERS : Les propriétaires défient l'autorité de l'État

**MÉDIA** P. 7

La presse togolaise dans la tourmente



# L'Afrique doit se préparer aux dispositions européennes sur les enjeux ESG pour en faire des leviers de développement du continent



Avant de penser développement durable et redistribution de richesses, il faut penser développement en priorité.

**L'Europe vit une période de mutations normatives sur les enjeux ESG sans précédent qui ne doit pas freiner les pays africains dans leur développement économique, social et humain.**

La loi française sur le Devoir de vigilance oblige depuis quelques années à une maîtrise des risques ESG (les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans nos chaînes de valeur, chez tous nos fournisseurs et les fournisseurs de nos partenaires, jusqu'à la mine ou le champ agricole et partout dans le monde.

Le règlement Déforestation demande aux acteurs économiques d'assurer une traçabilité des zones de production par photo-satellite.

Il revient également aux entreprises de garantir leur conformité en matière de respect des réglementations et de lutte contre le travail forcé, au regard notamment du dernier règlement sur le sujet, aussi appelé «Règlement Ouighours.»

Un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières de l'Union européenne est en train de se mettre en place, contraignant les acteurs économiques à établir leur Bilan carbone, comme dans le cadre de la note 35 du SYSCOHADA, mais surtout à calculer le Poids carbone de chaque produit entrant dans l'Union européenne. Les premières évaluations des coûts font état de 8 à 10% d'augmentation des prix ! Sachant que la compensation n'exonère pas de la fiscalité, l'heure est à la réduction des émissions pour rester compétitif...

Enfin, la Directive européenne sur le Devoir de vigilance en

discussion actuellement concernera 17 000 multinationales, dont 13 000 européennes, certaines opérant sur le continent africain, mais également 4 000 non-européennes dont des africaines, des chinoises, des indiennes, des américaines... Les risques financiers, juridiques et réputationnels sont accrus au regard de ces nouvelles dispositions qui prévoient par ailleurs la mise en place d'autorités de contrôles nationales.

## Les défis qui se posent à l'Afrique

Quels défis pour le continent africain au regard des évolutions majeures qui impactent les relations économiques intercontinentales et leur bon développement ? Parce qu'il s'agit, au moment où l'Europe soutient l'Afrique dans le développement de ses chaînes de valeur durable, de s'assurer que le continent ne décrochera pas et ne se laissera pas distancer par ces nouvelles dispositions.

Aussi faut-il réfléchir à un cadre juridique adapté aux réalités africaines sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, notamment dans l'Ohada mais également au niveau de la Zlecaf.

De la même manière, pour garantir la bonne application de ces nouveaux textes, le personnel des administrations des différentes organisations et pays doit être renforcé, comme leurs capacités, au regard de ces mutations. Une RSE adaptée

aux spécificités des entreprises africaines doit également être envisagée, parce que le niveau d'exigence ne peut être équivalent entre les deux continents. Avant de penser développement durable et redistribution de richesses, il faut penser développement en priorité. Le grand enjeu du continent n'est-il pas celui de nourrir donc de donner du travail à 2,5 milliards de personnes d'ici 2050 ?

Ceci dit, ces contraintes sont aussi autant d'opportunités de développer la confiance entre les deux continents. Pour attirer les Investissements directs étrangers (IDE), répondre aux attentes de la Banque mondiale et des bailleurs de fonds publics et privés, tant dans le développement des infrastructures que dans le financement des tissus économiques de PME africaines, autour notamment du principe de chaînes de valeur durables. Pour rassurer les acteurs économiques européens au regard de leurs risques. Ou encore pour pouvoir commercialiser des produits et services dans la zone Euro.

Parmi les différentes étapes de développement de cette confiance, retenons déjà l'idée de rendre public la note 35 du SYSCOHADA qui pose la première étape du reporting extra-financier dans l'OHADA. La publicité de cette note ne peut avoir qu'un effet stimulant sur les différents acteurs économiques, une saine émulation à impacts qui plus est facteur de compétitivité, de conformité et d'attractivité.

Autre acte d'importance, la formation des PME africaines à la



Par Pierre-Samuel Guedj

**Pierre-Samuel Guedj est le Président d'Affectio Mutandi et de la Commission RSE et ODD du Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN).**

prise en compte de la vigilance ESG, notamment, mais pas que, celles ayant des relations économiques avec les acteurs européens, pour qu'elles demeurent leurs partenaires, mais qu'elles puissent également accéder au marché européen et aux financements bancaires portés notamment par le Green Deal de l'Union européenne. C'est un vaste chantier sur lequel les entreprises européennes sont prêtes à accompagner leurs partenaires !

En pleine cohérence avec le renforcement des capacités, il s'agit de travailler sur la reconnaissance, par la certification, de la bonne intégration de ces exigences ESG et d'impacts RSE sur le continent, et encourager le label Positive Impact Africa annoncé à l'ONU il y a quelques semaines.

Parmi les leviers utiles, notons également le développement des stratégies nationales de Responsabilité Sociétale des Entreprises, tel qu'au Gabon, avec un cadre réglementaire minimale et divers dispositifs incitatifs tel que l'accès à la commande publique, une fiscalité favorable aux acteurs engagés travaillant à mesurer l'impact réel de leur impact ou encore des trophées saluant les initiatives à impact comme au Togo.

Tout ceci devrait permettre notamment d'accélérer le NearShoring actuel, cette relocalisation d'activités européennes de l'Asie vers l'Afrique, dans une recherche de proximité, de limitation des émissions de gaz à effet de serre et de développement des chaînes de valeur durables sur le continent.

## Éditorial

### Réglementation des loyers : les propriétaires défient l'autorité de l'État



par Cyr Adomayakor

Les lois, paraît-il, sont faites pour être transgressées. Surtout, si les sanctions qu'elles prévoient en cas de non-respect ne sont pas appliquées !

C'était le 05 janvier 2022, le président de la République, -par Décret n°2022:001/PR portant réglementation de la caution, de la garantie de loyer et du bail d'habitation- avait salutairement décidé, disons-le, de moraliser le secteur du logement locatif. Ô combien d'hyperboles rompu à tous les excès dans une sorte de présomption d'anarchie où un mieux disant financier, en totale inadéquation avec le niveau du pouvoir d'achat des Togolais, introduit par des étrangers nantis, écrasait, neutralisait, excluait tant d'hommes et de femmes de notre pays qui prétendaient à quelque logement rendu pour le coup inaccessible, parce que hors de leurs capacités financières.

Avant d'aller plus loin dans mon propos, il convient de rappeler les dispositions les plus emblématiques de ce décret.

Chapitre 2 De la caution et de la garantie de loyer

Art.4.- Le montant de la caution ne peut excéder une somme correspondant à TROIS mois de loyer. Il est versé par le locataire à la signature du contrat de bail. (...)

Art.8.- La garantie de loyer ne peut excéder une somme correspondant à TROIS mois de loyer. Elle est versée par le locataire à la signature du contrat de bail.

Chapitre 4 Dispositions diverses, transitoires et finales

Art.32.- Tout bailleur qui exige

**SUITE À LA PAGE 3**



# La foire internationale de Lomé tient ses promesses

La Foire internationale de Lomé, le grand marché d'expositions-ventes, de rencontres et de spectacles animé par plus de 1100 exposants et 300 000 participants, se poursuit jusqu'au 10 décembre au CETEF à Lomé. Cette année, un supermarché exclusivement dédié aux produits togolais est ouvert sur le site. Une nouveauté qui était très attendue.



La cheffe du gouvernement Mme Tomégah Dogbé, au milieu de Mme Mivedor-Sambiani (à gauche) et M. de Souza, coupant le ruban donnant accès aux stands

Des milliers de personnes prennent d'assaut, chaque jour, les pavillons et les stands du site de l'est de la capitale ! Le Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé (CETEF) accueille depuis le 22 novembre, la 18e foire internationale de Lomé. L'occasion

la Consommation locale, Rose Kayi Mivedor-Sambiani. Quelques jours, plus tôt, les prix des tickets d'entrée étaient revus à la baisse. Ils sont désormais à 300 FCFA du lundi au vendredi, et de 500 FCFA du samedi au dimanche. L'entrée est gratuite pour les enfants de



Un stand de la 18ème foire internationale de Lomé

pour plus de 1100 exposants, entreprises et organisations du Togo et d'une vingtaine d'autres pays d'Afrique, d'Asie et d'Europe, de faire leur promotion. Prévu initialement pour se terminer le 3 décembre, ce grand rendez-vous commercial de Lomé, qui a pour thème cette année, « connecter les marchés pour une forte croissance du commerce » a été prorogé jusqu'au 10 décembre, « afin de permettre à toute la population de tirer pleinement profit de cette dynamique et de toutes les opportunités », souligne un communiqué du ministre du Commerce, de l'Artisanat et de

moins de 10 ans accompagnés de leurs parents. Le 18 avril, Alexandre de Souza avait pris les clés du Centre Togolais des Expositions et Foires (CETEF) après avoir été nommé Directeur Général. Il a, dans la foulée, entrepris des réformes et des innovations. Le centre est identifié par un nouveau logo, une nouvelle charte graphique et un nouveau site internet. Cette année, l'accès au public est facilité par la possibilité d'acheter ses tickets d'entrée en ligne, la mise à disposition de guides qui accompagnent la clientèle sur le parcours de la foire, et l'aménagement d'aires de repos



Image de la foule immense sur le site du CETEF le samedi 3 décembre pour suivre des spectacles

à disposition des visiteurs.

## Rencontres, échanges, et diverses opportunités.

Comme le rappelle l'équipe du CETEF, la foire Togo 2000 est le rendez-vous de toutes les opportunités. En plus du volet ex-

position-vente qui se tient sur une superficie de 90 000 m<sup>2</sup>, l'on enregistre des rencontres B to B, des conférences, et des ateliers autour du thème, « connecter les marchés pour une forte croissance du commerce », qui selon la ministre Mivedor-Sambiani, traduit l'ambition de Faure Gnassingbé, président de la République, et de son gouvernement de « renforcer l'attractivité du Togo auprès des investisseurs, conformément à l'axe III de la Feuille de route gouvernementale 2020-2025 ». La foire internationale de Lomé offre aussi des divertissements à travers des animations-podium et des grands concerts qui rassemblent des artistes togolais en vogue. Les écoles organisent des visites guidées pour leurs élèves et le Centre national de transfusion sanguine (CNTS) profite de la foire pour collecter des dons de sang.



Togo Mall, le 1er supermarché des produits locaux aménagé sur le site du CETEF

position-vente qui se tient sur une superficie de 90 000 m<sup>2</sup>, l'on enregistre des rencontres B to B, des conférences, et des ateliers autour du thème, « connecter les marchés pour une forte croissance du commerce », qui selon la ministre Mivedor-Sambiani, traduit l'ambition de Faure Gnassingbé, président de la République, et de son gouvernement de « renforcer l'attractivité du Togo auprès des investisseurs, conformément à l'axe III de la Feuille de route gouvernementale 2020-2025 ». La foire internationale de Lomé offre aussi des divertissements à travers des animations-podium et des grands concerts qui rassemblent des artistes togolais en vogue. Les écoles organisent des visites guidées pour leurs élèves et le Centre national de transfusion sanguine (CNTS) profite de la foire pour collecter des dons de sang.

La nouveauté de la 18e édition est l'ouverture de « TOGO MALL » un nouveau supermarché exclusivement dédié aux produits locaux. Une initiative que l'on espère voir se pérenniser. Les entrepreneurs togolais fabriquent une palette de produits dont la qualité n'a rien à envier aux produits importés. Mais ces produits sont pour la plupart méconnus des consommateurs togolais. Le supermarché « TOGO MALL » restera ouvert sur le site, même après la foire, pour servir de vitrine et un débouché pour les entrepreneurs togolais, dont la plupart sont jeunes, pour écouler leurs produits. Évoquant sur sa page Facebook et son compte Twitter, la cérémonie d'ouverture officielle qu'elle a présidée au nom du président de la République, le Premier ministre, Victoire Tomegah-Dogbé a félicité les organisateurs et a invité le grand public à faire massivement le déplacement. « Allons découvrir et apprécier les produits et services des exposants », a-t-elle lancé.

Joseph Mensah-Boboe

## Édito (Suite)

un dépôt de caution ou une garantie de loyer supérieur à celui fixé par le présent décret est passible d'une amende égale au double de la Majoration illicite.

Art.33.- Le présent décret s'applique dans une première phase dans le Grand Lomé.

Un décret en conseil des Ministres détermine les modalités de son application dans les autres villes du pays après une évaluation.

Voilà donc succinctement pour l'aspect juridique des choses.

Quant au lyrisme des enthousiasmes au moment de l'annonce de ces salvatrices mesures où chacun espérait à rivaliser de présomption, sans trop y croire mais sans non plus en douter tout à fait, tant ce puissant signal social était attendu, et se forger une espérance d'avenir dont il ne mesurait point encore la déception qu'allait tenter de lui infliger une certaine espèce de spéculateurs, dont il me semble qu'il y a une obsession dans leurs façons, je dirais même que cette obsession devient un malheur pour les autres, à savoir une certaine tendance profonde à l'avidité, une avidité dont l'impulsivité voudrait abolir toute forme d'observation et de représentation fidèles au bien-fondé social d'une loi qui porte grief à la démesure et permet d'avoir plus normalement un toit sur la tête.

Parce que, en effet, les vieilles habitudes ont la vie dure, puisqu'on constate sur le terrain que rien ou presque n'a changé depuis lors. Il s'entend de la bouche même des propriétaires bailleurs une rhétorique défiant toute autorité : ce n'est pas l'État qui m'a donné l'argent pour construire ma maison. C'est 10 mois, - certains propriétaires exigent même 12 mois-, ou allez voir ailleurs !!!

À Dieu ne plaise que je veuille ici jeter le blâme sur une communauté, dont, malheureusement, certains esprits seraient dans une sorte d'incivisme par défaut d'affection pour les plus économiquement faibles, et, sur lesquels ils fonderaient leur existence par la négation ou l'inexistence des autres ! Mais si chaque citoyen entend déroger à la loi pour appliquer celle-ci,

SUITE À LA PAGE 4



ACCÈS AUX FINANCEMENTS POUR LES FEMMES :

# La BOA-Togo noue des partenariats avec LIM IMPACT et l'AFCEC

*Les entrepreneurs sont confrontés à des difficultés d'accès aux crédits bancaires en particulier les femmes. La Banque of Africa-Togo a signé un partenariat avec LIM IMPACT et l'AFCEC pour soutenir l'entrepreneuriat féminin.*



Echanges des documents entre M. Ibrahim (à gauche) et Mme Awesso.

Le monde bancaire ouvre de bonnes perspectives pour les femmes au Togo. Le mercredi 29 novembre, la Bank Of Africa – Togo (BOA-Togo) a signé successivement une convention de partenariat avec le groupe LIM IMPACT et une autre avec l'Association des Femmes Chefs d'Entreprises du Togo (AFCEC).

pour le financement de projets de femmes œuvrant dans le secteur informel. D'autre part, LIM IMPACT entretient des partenaires internationaux, spécialisés dans le financement alternatif du développement local et africain. Ces fonds seront logés à la BOA-Togo », informe la banque. La BOA-Togo apportera son expertise, des ressources finan-

portunités », a martelé Limda Awesso, Présidente Directrice Générale de LIM IMPACT. LIM IMPACT est un groupement d'intérêt économique ayant pour objet principalement le lobbying et la finance alternative, l'éducation, la recherche et le développement, les Infrastructures (routes, BTP, transport, logistique, hôtellerie et sécurité).

## BOA – Togo et l'AFCEC pour stimuler la croissance économique au Togo.

Dans le cadre de son partenariat avec l'AFCEC, la BOA-Togo s'engage à mettre à disposition une enveloppe financière globale pour financer les projets des PME (Petites et moyennes entreprises) dirigées par les femmes membres de l'AFCEC. Avec des conditions de remboursement étalées sur une période allant, jusqu'à 72 mois et une couverture allant jusqu'à 100 % du prix d'achat HT de l'équipement, la BOA-TOGO facilitera l'acquisition d'équipements modernes et de qualité supérieure », précise la banque. Valentine Akoélé Sama, présidente de l'AFCEC, a salué l'initiative et encouragé les membres de son réseau à redoubler d'efforts pour tirer le meilleur parti de cette enveloppe.

« Nous sommes déterminées à réaliser pleinement les objectifs fixés grâce à cette collaboration avec la BOA-TOGO. C'est une opportunité pour nos consœurs de développer des projets novateurs et d'accroître leur impact dans l'économie locale », a-t-elle déclaré.

L'AFCEC intervient en tant que facilitateur, en aidant les entrepreneures grâce à la formation,



Présentation des documents signés. M. Morou (DG Adjoint BOA-Togo, 1er à gauche), M. Ibrahim, Mme Sama (3ème à gauche) et d'autres entrepreneures membres de l'AFCEC.

La BOA-TOGO et LIM IMPACT s'engagent à mutualiser leurs efforts pour un meilleur accès des femmes aux crédits. LIM IMPACT sélectionnera des projets d'entrepreneures du secteur informel que financera la BOA-Togo. « LIM IMPACT projette de créer une mutuelle d'économie solidaire et souhaite jouer le rôle d'incubateur qui offrira un cadre

cières et un accompagnement aux initiatives sélectionnées. « C'est un geste salutaire, car le problème de financement est très crucial pour le développement de toute entreprise. La BOA-Togo est cet allié idéal grâce à sa vision favorable aux PME/PMI. Nous sommes reconnaissants envers la direction de cette banque qui nous ouvre de nouvelles op-

le mentorat et le coaching. L'association s'engage également à fournir un accompagnement dans la gestion des projets financés.

« Au-delà des avantages individuels pour les entrepreneures, cette collaboration entre BOA-TOGO et l'AFCEC promet des retombées positives pour le développement économique global du Togo. Elle encouragera l'investissement dans l'entrepreneuriat féminin, améliorera la productivité et la rentabilité des entreprises dirigées par des femmes, tout en contribuant à la sécurité alimentaire et à la création d'emplois dans le pays », apprend-t-on auprès de la banque.

« Ce partenariat, d'une durée initiale d'un an avec possibilité d'extension, se veut évolutif et ouvert à d'autres entreprises partageant la vision de durabilité et de croissance », a précisé Youssef Ibrahim, Directeur général de la BOA-Togo. Selon les termes des contrats, la banque allouera la somme de 500 millions de FCFA à LIM IMPACT et un milliard de Francs CFA à l'AFCEC.

Ces deux contrats ont été conclus à la suite de des actions entreprises par le département des PME/PMI de la BOA-Togo, dirigé par Charles Zotchi.

En accompagnant les femmes du secteur informel et des femmes chefs entrepreneurs, la BOA-Togo veut contribuer à susciter des réussites de femmes entrepreneures à succès comme le furent les «Nana-Benz», ces commerçantes qui ont construit au grand marché de Lomé, un empire du textile qui a dominé l'Afrique de l'Ouest dans les années 70 et 80.

« Nous souhaitons faire revivre les 'Nana-Benz'. Ces success-stories qui ont marqué l'histoire du développement économique du pays, il y a quelques générations, doivent servir de référence pour relancer le Togo conformément à la vision portée par le gouvernement », a déclaré Khalid Kezire, Responsable Marketing, Communication et Banque digitale chez BOA-Togo.

Anika A.

**Édito (fin)**

par commodité personnelle, exclusivement propice à ses intérêts, alors la République aura vécu ! Elle ne sera donc plus cette maison commune avec les mêmes règles pour tous, mais un Far west où chacun fera fi de l'autorité publique et fera ce qu'il voudra.

On peut tout à fait comprendre, admettre que des gens aient contracté des emprunts, engagé leurs économies pour investir de quoi mettre du beurre sur les épinards, un petit plus qui permet d'assurer les vieux jours. Cependant la loi, c'est la loi ! Et tout un chacun doit s'y conformer.

Et cette loi est une synthèse, me semble-t-il, «du chacun fait un pas vers l'autre» ; un équilibre entre les besoins des bailleurs et ceux non moins vitaux des populations de pouvoir se loger dans des conditions financièrement accessibles pour elles. Et s'il devait apparaître quelque réglage à opérer, ce sera à l'État, à celui-ci seul d'en être à la fois le commanditaire et le maître d'œuvre, et non pas à l'une ou l'autre des parties.

Ainsi refusons-nous de croire que le président de la République et son gouvernement auront été des lanceurs d'illusions, à propos de ces mesures que la corporation refuse d'appliquer, et dont les familles entières ne sauraient être les ramasseurs.

Violer une telle loi ! C'est avilir la lutte que mènent le président Faure et son gouvernement contre la précarité.

Violer une telle loi ! C'est effectivement nier cette conviction commune en faveur de l'importance du logement comme un droit fondamental, dont la portée universelle est indiscutable.

Et, pour finir, loin que je veuille délibérément noircir le tableau. Mais devant la toile de ces réalités dépressives, mon pinceau cherche et insiste sur ce qu'il y a de beau, oui ! D'humainement salubre, afin d'inviter, puis d'inciter les yeux à améliorer, par leurs propres perceptions où s'agitent des clartés dans tout, ce qui doit l'être. C'est une forme d'impressionnisme laconique qui suggère l'optimisme, c'est-à-dire qu'il faut toujours parmi mille malheurs arriver à trouver l'infime lueur d'espoir qui restitue les hommes dans leur dignité.



## MANAGEMENT BANCAIRE

# Le Togolais Khalid Yacoubou-Boukari dans la 1<sup>ère</sup> promotion du CEMTRAT 1 du Parcours COFEB\ HEC Paris

**D**u 3 juillet au 23 novembre 2023, trente professionnels issus des banques et établissements financiers de l'UEMOA (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo) ont suivi avec succès, en mode virtuel puis présentiel, le parcours « Certificat Executive Management Stratégique bancaire (CEMSTRAT), Niveau 1 ». Ce parcours est organisé par le Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB), centre de formation et de recherche de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), et le HEC Paris, le leader en matière de recherche et d'enseignement en sciences du management. La formation, animée par une équipe de professeurs et d'experts d'HEC Paris, a été structurée autour des thématiques modulaires que sont : l'art du leadership, finance, management du changement, stratégie digitale, cybersécurité, blockchain, économie bancaire du futur et art oratoire.

Le jeudi 23 novembre, au siège de la BCEAO à Dakar au Sénégal, les participants, qui constituent la première promotion, parmi lesquels, un seul Togolais, Khalid Yacoubou-Boukari, senior risk manager, certifié « Parcours Bâle II-III », Directeur des engagements à IB Bank Togo, ont reçu leur certificat, au cours d'une cérémonie présidée par



Khalid Yacoubou-Boukari reçoit son certificat des mains de Fernand Aboutou (Directeur des enseignements et des programmes de formation au COFEB).

projets stratégiques internationaux HEC Paris et de Christine Castan, Directrice pédagogique du Parcours HEC Paris.

«Le programme qui tire à sa fin résulte d'une étroite coopération nouée entre la BCEAO et HEC Paris depuis 2012, en

(UEMOA) » précise Patrick Kodjo. Il souligne que l'offre de formation COFEB-HEC Paris est «adaptée et axée sur l'évolution de l'environnement économique et financier».

La formation a permis aux participants de développer de nouvelles compétences de manager, de prendre de la hauteur, de renforcer le leadership et d'ancrer la bonne posture pour mobiliser les collaborateurs et fédérer les équipes autour de la stratégie de l'entreprise.»

Le parcours est destiné à des acteurs stratégiques de la chaîne des valeurs du système bancaire et financier ainsi que des cadres dirigeants opérationnels et les directeurs de départements des secteurs public et privé.

Depuis 2013, plusieurs centaines de dirigeants ont suivi avec succès les programmes certifiants, en management général des activités bancaires, en management des ressources humaines (CEMRH), en management stratégique bancaire et

en management de la transformation digitale (CEMSTRAT et CEB2D), proposés conjointement par le COFEB et HEC Paris. Les offres de formation stratégiques de la BCEAO s'inscrivent dans le contexte de son appui afin de renforcer des capacités des principaux acteurs bancaires dans la zone UMOA (Union Monétaire Ouest Africain).

*Joseph Mensah-Bobo*



Photo de famille à l'issue de la cérémonie de remise des certificats de fin de formation à la 1<sup>ère</sup> promotion du CEMTRAT 1.

Patrick Kodjo, Conseiller du directeur général du COFEB, chargé de l'intérim, en présence de Armelle Dufour, Directeur de

matière de renforcement des capacités du secteur bancaire de l'Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest



**IMAGINE DEMAIN**

Bimensuel togolais d'information générale

Révisé N° 0574/26/07/18/HAAC du 26 juillet 2018

Directeur Général

**Tété B. MENSAB-BOBOE**

boboesejoseph@gmail.com

Tel : (+228) 79483748 / 93231786

Média-consultant:

Jean-François Pollet

Directeur de publication

**ANIKO Koffi Amen**

Tél : +228 91024439

Comité de Rédaction:

**Joseph Mensah-Bobo**

**Cécile SOSSOU**

Service commercial:

(+228) 70353590 /

93231786 / 79483748

Mise en page

A. Maxime +228 91 08 91 02

Imprimerie

Light Print, Qt Forever

1000 exemplaires)

Distribution

**DAMALI Kossi**

Contacts

**Avepozo Ibomonou**

Tél: (+228) 70353590 / 93231786

# Communication événementielle en Afrique : Clés du succès dans un continent dynamique

Par Cyrille Djami, Consultant en Communication Stratégique et d'influence.

La communication événementielle occupe une place centrale dans le domaine de la promotion d'activités en Afrique. Les événements, qu'ils soient culturels, sportifs ou professionnels, offrent une occasion unique de susciter l'engagement des participants, de renforcer la visibilité d'une marque et de créer des opportunités de networking.

Dans cet article, nous explorons les contours de la communication événementielle sur le continent, en mettant en lumière les défis spécifiques auxquels sont parfois confrontés les professionnels du secteur. Nous aborderons également l'importance des relations médias, l'essor des réseaux sociaux, l'efficacité des médias traditionnels, la sélection des sponsors adaptés, l'utilisation des indicateurs clés de performance (KPI) et l'importance des feedbacks des participants.

Enfin, nous examinerons l'importance de la collaboration avec les acteurs locaux, les médias, les influenceurs et les entreprises pour renforcer la communication autour des événements en Afrique.

## Les défis spécifiques auxquels sont parfois confrontés les professionnels de la communication événementielle en Afrique

La communication événementielle en Afrique est confrontée à des défis uniques. Parmi eux, on peut citer les infrastructures limitées, les contraintes budgétaires, les réglementations complexes, les barrières linguistiques et les différences culturelles. Les professionnels du secteur doivent faire preuve de créativité et de flexibilité pour surmonter ces obstacles. Ils doivent également s'adapter aux spécificités locales, en prenant en compte les habitudes de consommation des médias, les traditions et les attentes des participants.

Une représentation concrète de ces défis est la diversité linguistique sur le continent africain. Avec plus de 2 000 langues

différentes parlées, la communication événementielle doit souvent être multilingue pour toucher un public plus large. De plus, les différences culturelles peuvent influencer le choix de la date, du lieu et du contenu de l'événement, ce qui nécessite une compréhension approfondie de chaque marché.

## L'importance des relations médias pour accroître la visibilité et l'impact médiatique

Partout ailleurs, les relations médias jouent un rôle crucial dans la réussite d'un événement et le continent n'est pas en reste. Avant l'événement, il est essentiel d'élaborer une stratégie de communication adaptée, en identifiant les médias pertinents (online et offline) et en établissant des partenariats solides avec ceux-ci. Les professionnels de la communication événementielle doivent entretenir des relations étroites avec les journalistes et les rédactions, en leur fournissant des informations pertinentes, des communiqués de presse attrayants et en organisant des rencontres préliminaires. Je tiens à préciser que les informations doivent être complètes, détaillées et compilées dans un dossier de presse. Ceci, dans le but de faciliter la tâche aux professionnels des médias. Après l'événement, il est primordial de maintenir cette relation en partageant des photos, des vidéos et des témoignages afin de prolonger l'impact médiatique de l'événement.

Un modèle marquant est celui du Cape Town International Jazz Festival (un festival de musique annuel qui se tient au Cap, en Afrique du Sud), qui a réussi à attirer une couverture médiatique internationale en travaillant en étroite collaboration avec des médias locaux et internationaux. Cette coopération a contribué à faire du festival un événement incontournable sur la scène musicale mondiale.

## La place désormais incontournable des réseaux sociaux dans la communication

## événementielle en Afrique

L'avènement des réseaux sociaux a véritablement révolutionné la communication événementielle en Afrique. Ces plateformes de communication offrent un moyen efficace de toucher un large public, de générer de l'engagement et de créer une communauté autour de l'événement pour lequel on communique. Pour obtenir des résultats pertinents, les professionnels du secteur doivent utiliser les plateformes sociales adaptées pour promouvoir leur événement, partager du contenu attractif, interagir avec les participants et recueillir des feedbacks. Les campagnes publicitaires ciblées sur les réseaux sociaux peuvent également contribuer à accroître significativement la visibilité de l'événement et à attirer de nouveaux participants.

Un cas de figure probant est celui du Marathon de Lagos, qui fait usage des réseaux sociaux pour mobiliser des coureurs locaux et internationaux. En créant des hashtags spécifiques (#RunLagos et #LagosCityMarathon) et en encourageant les participants à partager leurs expériences en ligne, l'événement a réussi à susciter un engouement massif sur les réseaux sociaux.

## La TV et la radio : des médias toujours efficaces aujourd'hui en matière de communication événementielle

Malgré la croissance fulgurante du digital et la démocratisation d'internet sur le continent, la télévision et la radio demeurent des médias puissants en matière de communication événementielle en Afrique. Ces médias traditionnels jouent un rôle essentiel dans la diffusion de l'information et la création d'un impact médiatique significatif. Les professionnels de la communication événementielle doivent intégrer ces canaux dans leur stratégie globale, en prévoyant par exemple des interviews, des reportages et des annonces sur les chaînes de télé-

vision et les stations de radio les plus populaires et les plus influentes.

A titre d'illustration, le Festival du Cinéma Panafricain de Ouagadougou (FESPACO) au Burkina Faso, bénéficie d'une couverture médiatique importante grâce à des partenariats avec des chaînes de télévision et des stations de radio nationales et internationales.

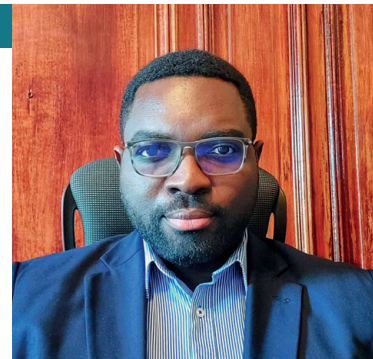
## Sélectionner des sponsors adaptés et les persuader de s'engager pleinement

La sélection de sponsors adaptés constitue une étape cruciale dans la réussite d'un événement. Les professionnels de la communication événementielle doivent identifier les entreprises dont les valeurs et les objectifs sont en adéquation avec ceux de l'événement. Ils doivent ensuite élaborer des propositions de partenariat convaincantes, en mettant en avant les avantages mutuels et les retombées positives pour la marque. La transparence, la personnalisation et la mise en valeur des opportunités de visibilité sont des tactiques efficaces pour persuader les sponsors de s'engager pleinement et de fournir un soutien financier et logistique adéquat.

Un cas éloquent est celui du Festival International de la Mode en Afrique (FIMA) au Niger, qui a réussi à attirer des sponsors du secteur de la mode en mettant en avant la promotion de la culture africaine à travers la mode. Cette alliance a permis au festival de se développer et d'offrir des expériences uniques à ses participants.

## L'importance des indicateurs clés de performance (KPI) dans la stratégie de communication événementielle

Les indicateurs clés de performance (KPI) jouent un rôle essentiel dans l'évaluation de l'efficacité d'une stratégie de communication événementielle. Ils permettent de mesurer les résultats, de suivre les objectifs fixés et d'identifier les domaines à améliorer. Les profession-



*Cyrille Djami est un spécialiste en Communication Stratégique et d'Influence, avec une vaste expérience dans le conseil aux organisations et aux personnalités publiques. Depuis de nombreuses années, il se consacre à la création et à la gestion de l'image de marque, de la réputation et de la notoriété de ses clients, avec un accent particulier sur le continent africain.*

*M. Djami est également un mentor qui consacre régulièrement son temps à l'encadrement des étudiants en communication en Afrique. En tant qu'intervenant fréquent dans les médias, il partage souvent son expertise sur des sujets relatifs à la Communication et aux médias.*

nels du secteur doivent définir des KPI pertinents, tels que le nombre de participants, la couverture médiatique, l'engagement sur les réseaux sociaux ou les retombées économiques. Ces données leur permettront d'ajuster leur approche, d'optimiser les ressources et d'optimiser les futures éditions de l'événement.

A titre d'exemple, il y a la Foire Internationale de Dakar (FIDAK) au Sénégal, qui utilise les KPI pour mesurer l'impact économique de l'événement sur la ville et la région. Avec le temps, cette approche axée sur les données a contribué à attirer davantage de partenaires et d'investisseurs.

## L'importance des feedbacks des participants pour améliorer l'organisation des prochaines éditions

Les feedbacks des participants sont une mine d'informations

*(Suite à la page 7)*



# La presse togolaise dans la tourmente



Depuis 2004, un délit de diffamation ne pouvait envoyer un journaliste en prison. En cette fin d'année, deux de journalistes ont passé 18 jours derrière les barreaux. Et avant eux, deux autres en 2021.

Loic Lawson et Anani Sossou ont été incarcéré à la prison civile de Lomé, suite à la plainte d'un ministre de la république pour « diffamation, atteinte à l'honneur et incitation à la révolte » à la suite de leur publication sur les réseaux sociaux.

Leur détention a provoqué la colère d'organisations nationales et internationales de presse comme Reporter Sans frontières, des journalistes comme Seidik Abba, ancien rédacteur en chef de jeune Afrique, qui ont appelé à la libération rapide des

journalistes.

La place de ces journalistes « est non pas dans un lugubre cellule de la prison civile de Lomé mais dans leur rédaction et auprès de leur famille », a estimé Seidik Abba.

« Le journaliste doit pouvoir continuer à jouer son rôle de sentinelle, sans avoir au-dessus de sa tête, la menace de la prison, de la garde à vue, du retrait de son accréditation ou de l'interdiction d'exercer », déclare Emmanuelle Sodji, journaliste à France 24. Grâce à diverses tractations, Loic Lawson et Anani Sossou ont été recouverts la liberté après 18 jours de détention. Mais une liberté provisoire.

Au tournant de l'an 2000, la loi N° 98-004/PR du 11 février 1998 portant code de la presse et de la communication a été modifiée par la loi N° 2000-06 du 23 février 2000, ensuite modifiée par la loi N° 2002-026 du 25 septembre 2002. Elle était encore modifiée par la loi N° 2004-015 du 27 août 2004. La grande avancée en 2004 était que le Code de la presse ne prévoyait plus de peine privative de liberté. La presse était désormais libre au Togo.

## Les avantages de la dépenalisation remis en cause

Malheureusement, le code a

encore été revu par une loi du 07 janvier 2020, qui exclu de son champ d'application, les réseaux sociaux. Quatre journalistes sont tombés suite à cette révision : Loic Lawson et Anani Sossou en 2023, et avant eux, les journalistes Ferdinand Ayité, aujourd'hui en exil, et Joel Egah, aujourd'hui décédé. En effet, le Togo, comme d'autres États en Afrique, ont une loi qui prescrit des amendes et des sanctions pénales pour diffamation et d'autres délits via les réseaux sociaux.

Mais « l'information, même si elle dérange, ne doit pas devenir un crime, même via les réseaux sociaux », alerte Emmanuelle Sodji.

« Les délits de presse comme la diffamation ne devraient jamais être passibles d'emprisonnement » dit en écho Sadibou Marong, Directeur du bureau Afrique subsaharienne de RSF. Le Togo est reconnu pour être un modèle en Afrique francophone, par ses textes de loi qui protègent les libertés de la presse. Et la liberté provisoire accordée aux deux journalistes va dans le bon sens. Il reste à espérer un règlement à l'amiable de cette affaire et l'abandon total des poursuites.

La rédaction

## (Suite de la page 6)

précieuses pour les professionnels de la communication événementielle en Afrique. Ils permettent d'évaluer la satisfaction des participants, d'identifier les points forts et les points faibles de l'événement, et d'apporter des améliorations pour les prochaines éditions. Les questionnaires, les sondages en ligne et les entretiens individuels sont des outils efficaces pour recueillir ces feedbacks. En analysant attentivement ces retours d'expérience, les organisateurs peuvent renforcer la qualité de leur événement, fidéliser les participants et attirer de nouveaux publics.

Nous pouvons prendre l'exemple inspirant du Festival de la Musique Africaine (FES-PAM) au Congo-Brazzaville, qui a mis en place un système de feedback en temps réel lors de l'événement. Cela a permis d'apporter des ajustements immédiats et d'améliorer considérablement l'expérience des participants au fil des éditions.

### La collaboration avec des acteurs locaux, des médias, des influenceurs et des entreprises pour renforcer la communication événementielle

La collaboration avec des acteurs locaux, des médias, des

influenceurs et des entreprises est essentielle pour renforcer la communication autour d'un événement sur le continent. Les professionnels de la communication événementielle doivent établir des partenariats stratégiques avec des organisations locales, des médias influents et des influenceurs populaires afin d'élargir leur audience et de bénéficier d'une plus grande visibilité. La coopération avec les entreprises peut également permettre d'obtenir des ressources supplémentaires, des services de qualité et un soutien financier. En travaillant ensemble, les différents acteurs peuvent

maximiser l'impact de l'événement et créer des opportunités durables.

Un exemple concret est celui du Festival du Film de Marrakech au Maroc, qui collabore étroitement avec des acteurs locaux, des studios de cinéma internationaux et des célébrités pour créer une expérience cinématographique de classe mondiale.

En guise de conclusion, la communication événementielle en Afrique présente des opportunités et des défis uniques. Pour construire une communication événementielle réussie, les professionnels du secteur doivent prendre en compte les spécifi-

cités locales, développer des relations solides avec les médias, exploiter le potentiel des réseaux sociaux, intégrer les médias traditionnels, sélectionner des sponsors adaptés, utiliser des indicateurs clés de performance, recueillir les feedbacks des participants et collaborer avec des acteurs locaux. En combinant ces stratégies et en restant constamment à l'écoute des besoins et des attentes du public, ils pourront créer des événements mémorables et influents, qui contribueront au développement de l'Afrique et à la promotion de ses talents et de sa culture.

# TOUTE L'ACTUALITE EST ICI



republicoftogo.com



# 10 ans

à votre service,  
**Merci pour  
votre confiance !**



**BANK OF AFRICA**  
BMCE GROUP



10  
ans



**BANK OF AFRICA**  
BMCE GROUP

